



Président : M. Imre HOLLAI (Hongrie).

*Allocution de M. Ferdinand E. Marcos,
président de la République des Philippines*

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à M. Ferdinand Marcos, président de la République des Philippines, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

2. Le président MARCOS (Philippines) [*interprétation de l'anglais*] : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à nouveau à cette grande assemblée des nations et de réaffirmer l'attachement indéfectible de mon gouvernement aux travaux pour lesquels nous sommes réunis ici.

3. J'apporte à la trente-septième session de l'Assemblée générale les félicitations et les grands espoirs du peuple et du Gouvernement des Philippines. A vous, Monsieur le Président, j'adresse mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée et je félicite également chaleureusement M. Javier Pérez de Cuéllar pour son accession au poste de secrétaire général des Nations Unies.

4. Monsieur le Président, la présente session de l'Assemblée générale que vous présidez s'inscrit dans une longue série de sessions qui, depuis 1945, assument la défense de la grande cause des Nations Unies.

5. Il est impressionnant de songer que l'Organisation des Nations Unies existe maintenant depuis 37 ans. Pour une organisation dont la "mort" avait été annoncée dans les deux ans qui suivraient sa création, et que certains autres avaient considérée comme une simple société se perdant en palabres, qui ne servait qu'à causer des remous, il faut reconnaître qu'elle a prouvé son endurance et sa résistance. Rares sont ceux qui se souviennent encore de l'époque où l'on s'efforçait activement de provoquer l'effondrement de toute sa structure.

6. Malgré les solides réalisations enregistrées, nous ne sommes parvenus qu'à un ordre mondial et à une harmonie fragiles, qui sont secoués de temps à autre par des conflits et des tensions, comme c'est le cas aujourd'hui, et à une coopération nationale hésitante, qui chancelle aux premiers signes de difficulté et de tension. Nous avons appris que l'édification et le maintien de la paix sont tâche difficile et que la promotion du développement de toutes les nations constitue un défi formidable.

7. Dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, le Secrétaire général nous engage vivement à examiner en toute franchise les réalités des opérations de maintien de la paix de l'Organisation mondiale :

les Nations Unies ont été faibles et ineffectives, et le monde s'approche dangereusement de l'anarchie. Les efforts des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, nous rappelle-t-il, connaissent des limitations réelles alors que nous plaçons en elles de grands espoirs, et qu'elles "ne peuvent remplir correctement leur fonction que si elles ont la coopération des parties et un mandat clairement défini par le Conseil de sécurité" [A/37/1, p. 3].

8. D'une manière décisive et dramatique, les événements survenus au cours des 10 dernières années ont rivé notre attention sur deux questions primordiales et connexes : comment contenir la capacité actuelle de l'homme à détruire et à créer des conflits et comment, en même temps, libérer toutes ses facultés de coopération et de création. C'est un paradoxe douloureux de notre époque que ce soit la même force, la même science et la même technique, qui recèlent des promesses pour le bien-être de l'humanité et menacent le plus la sécurité et la vie sur notre planète.

9. Je ne souhaite nullement dramatiser les faits, car ils sont évidents et connus de tous. Il convient cependant de souligner que nos travaux doivent commencer par un examen de la situation telle qu'elle se présente dans le monde aujourd'hui, afin de sortir de l'impasse dans laquelle les problèmes actuels semblent nous immobiliser. Tous les représentants qui ont pris la parole devant l'Assemblée ces derniers mois ont invariablement parlé avec raison des grands périls qui menacent la paix.

10. Etant donné tous les conflits et les troubles actuels, il ne faut pas s'étonner que l'industrie internationale des armements soit devenue l'industrie la plus importante, la plus rentable et celle qui résiste le mieux à la récession du monde d'aujourd'hui, avec des ventes globales atteignant chaque année des centaines de milliards de dollars. De nombreux pays en développement en sont les meilleurs clients, au fur et à mesure qu'ils acquièrent avec avidité non point les instruments de la paix et du développement mais les instruments meurtriers qui assurent la destruction. Les dépenses militaires s'élèvent à l'heure actuelle à près de 700 milliards de dollars des Etats-Unis par an. Le désarmement mondial, particulièrement le désarmement nucléaire, est peut-être la question la plus cruciale à laquelle l'humanité doit faire face aujourd'hui. Pourtant, même sur une question qui déterminerait la survie ou l'anéantissement de la civilisation humaine telle que nous la connaissons, nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord.

11. L'Assemblée, qui a tenu sa douzième session extraordinaire, et la seconde session de l'espèce consacrée à la question du désarmement, a ajourné ses travaux sans même arriver à un accord sur un document final. Les entretiens sur la réduction des armes stratégiques entre l'Union soviétique et les Etats-

Unis, de même que les entretiens en cours entre ces deux pays sur les missiles à courte et à moyenne portée, se poursuivent sans qu'il soit permis d'espérer qu'ils aboutiront prochainement.

12. Les progrès considérables réalisés dans le perfectionnement des armements nucléaires et classiques au cours des 35 dernières années ont pris des proportions démentées. Les stocks mondiaux s'élèvent actuellement, nous dit-on, à 50 000 bombes nucléaires environ, dont plus de 95 p. 100 se trouvent dans les arsenaux des superpuissances. Près de la moitié de ces armes sont déjà mises en place en direction de leurs cibles, attendant simplement que l'on appuie sur un bouton pour se déchaîner dans leur mission de destruction mutuellement assurée ("*Mutually Assured Destruction*"), si justement abrégée en anglais "M.A.D."

13. Si l'on peut déceler une lueur d'espoir dans cette sombre litanie de périls menaçant la paix mondiale, c'est peut-être la découverte d'une nouvelle technique pour neutraliser les armes nucléaires — ce sont peut-être les efforts qui sont faits pour perfectionner la technique de destruction des armes nucléaires sur leurs sites de lancement ou en vol. Nous prions pour que les deux superpuissances parviennent à la destruction mutuelle assurée des armes nucléaires hostiles qui, dès le départ, deviendraient alors des armes de guerre inutiles. C'est un fait nouveau dont il faut se féliciter sincèrement, et des efforts intensifs devraient être faits pour que la science et la technique soient utilisées dans cette direction. On peut espérer que cela signifiera le retour aux modes classiques de guerre, qu'on peut au moins espérer pouvoir contrôler.

14. Il est sans doute à l'honneur des Nations Unies, en tant que lieu de négociation et de débat, que le monde ait pu jusqu'à présent échapper à une autre guerre mondiale catastrophique. Mais les Nations Unies ont de moins en moins de temps pour pouvoir présider aux opérations d'édification de la paix. Le rythme de la course aux armements rendra inutiles tous les efforts hésitants que nous faisons ici dans ce sens.

15. Dans cet esprit, mon gouvernement réitère à nouveau son plein appui au renforcement du mécanisme des Nations Unies en vue du règlement pacifique des conflits régionaux et à leurs initiatives en faveur du désarmement mondial.

16. Lors de la vingt et unième session de l'Assemblée en 1966, j'avais exprimé l'avis que la Charte des Nations Unies devait à tout moment être conforme aux événements mondiaux et pouvoir ainsi répondre aux problèmes contemporains. Le Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation s'efforce depuis près de sept ans de réaliser ce même objectif, et j'ai été heureux d'apprendre que ce comité a recommandé l'adoption de ce qu'on appelle le projet de déclaration de Manille sur le règlement pacifique des différends internationaux [voir A/37/33, par. 19]. La recommandation vient à un moment de troubles graves et elle engage à penser que les conflits armés dont nous avons été témoins ces dernières années et au cours des semaines passées n'auraient pas eu lieu et n'auraient pas prélevé un tribut aussi lourd en vies humaines et en biens matériels si l'esprit de conciliation inscrit dans la Déclaration de Manille avait existé.

17. A ce stade, nous devons admettre franchement que, loin de progresser, nous reculons sur ce front; au lieu de stabilité, nous voyons régner le désordre dans les relations économiques internationales. Nous traversons la crise la plus grave qu'ait connue l'économie internationale depuis les années 1930. L'économie mondiale se trouve dans un état de déséquilibre fondamental, caractérisé par un taux de croissance lent et des taux d'inflation et de chômage à des niveaux historiques.

18. Dans cet état de choses, ce sont les pays en développement qui souffrent le plus. Les taux de croissance récents des pays en développement sont nettement inférieurs à 5 p. 100, ce qui est très modeste étant donné les besoins de ces pays en matière de développement. Le déficit du compte courant combiné des pays en développement non producteurs de pétrole a atteint 82 milliards de dollars des Etats-Unis en 1980 et on s'attendait à ce qu'il avoisine 100 milliards de dollars des Etats-Unis en 1981. Ce déficit reflète la détérioration des termes de l'échange de ces pays à cause de l'impact des prix croissants des importations, de la baisse de leurs exportations, et d'un protectionnisme accru dans le commerce mondial.

19. J'ai eu l'avantage de me joindre à 21 chefs d'Etat à la Réunion internationale sur la coopération et le développement, qui s'est tenue à Cancún en octobre 1981, afin d'essayer d'élaborer de nouvelles approches et options en vue de résoudre les problèmes graves que pose le développement. La réunion a permis de réaliser une meilleure compréhension des problèmes complexes en matière d'alimentation, de finances, de commerce, d'énergie et d'industrialisation. On s'est accordé à reconnaître qu'il était nécessaire d'intensifier la coopération internationale pour restaurer la vitalité et l'équilibre de l'économie mondiale. On a reconnu également qu'il était souhaitable d'arriver à un consensus commun sur le lancement de négociations globales aux Nations Unies. A ce jour, toutefois, les négociations globales n'ont pas encore été lancées.

20. Mon gouvernement et mon peuple espèrent sincèrement qu'au cours de cette trente-septième session de l'Assemblée générale nous pourrions parvenir à un accord sur le lancement de ces négociations si longtemps retardées, et ce, dans l'intérêt du renforcement de la coopération économique internationale. Les problèmes ne peuvent souffrir aucune attente. Le prix de l'inaction est de plus en plus lourd à payer pour les nations et pour le monde. Nous ne devons pas laisser le temps inhiber nos initiatives.

21. Pour conclure, je vous rappelle ce qui a été dit à la naissance des Nations Unies. En 1945, lorsque l'Organisation a commencé ses travaux, Beardsley Ruml a écrit qu'avec le temps nous arriverons à comprendre que "les Nations Unies représentent la seule alternative à la démolition du monde". Nous avons sans aucun doute reconnu cette alternative, et nous devons à présent œuvrer à sa réalisation avec courage.

22. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République des Philippines de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

La séance est levée à 12 h 35.